

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

**Commune d'Etterbeek  
Service des Travaux Publics**

Avenue d'Auderghem 113/117  
1040 BRUXELLES  
Tél. : 02/627.27.16

**INSTALLATION DE BÂTIMENTS MODULAIRES TEMPORAIRES**

**AVENUE COMMANDANT LOTHAIRE 36A**

**PARADIS DES ENFANTS**

**PERMIS D'URBANISME  
Note explicative**

Octobre 2016

## **1. Objectif de la demande**

Il s'agit d'installer des bâtiments modulaires temporaires dans le parc du Paradis des Enfants afin d'accueillir dans un premier temps la crèche Aimé Dupont, le centre de santé, 4 classes de maternelles de l'école du Paradis des Enfants ainsi que 4 classes destinées à pallier à l'augmentation de la population scolaire au sein de l'établissement. Cette installation se justifie par la démolition et reconstruction programmée des bâtiments de la crèche et du centre de santé rue des Champs 67 à Etterbeek, ainsi que la démolition et reconstruction du pavillon des maternelles au sein de l'école du Paradis des Enfants avenue Commandant Lothaire 36a à Etterbeek également.

Dans un second temps, lorsque la crèche et le centre de santé auront pu intégrer leur nouveau bâtiment, les bâtiments modulaires accueilleront cette fois les enfants de l'école du Paradis des Enfants. Il est en effet prévu de démolir et de reconstruire l'aile du bâtiment existant dans laquelle se trouvent les classes de maternelles ne se situant pas dans le pavillon, le secrétariat de l'école, le bureau de la direction, et certains locaux servant notamment à la guidance pédagogique.

Le planning des occupations prévues est 2017 à 2019 pour la crèche, et de 2017 à 2022 pour l'école.

Le demandeur est le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune d'Etterbeek.

## **2. Historique**

Tout comme de nombreuses communes bruxelloises, Etterbeek est confronté à la croissance démographique. Il faut permettre à la population de la commune de recevoir des services liés à leur installation sur notre territoire ainsi que des infrastructures de qualité.

C'est pourquoi la commune a décidé de procéder aux investissements suivants:

- Démolition et reconstruction de la crèche Aimé Dupont et du centre de santé pour faire passer la capacité de 90 à 160 lits. La démolition devrait démarrer au mois de mai 2017 pour s'achever au mois de septembre 2019. Dans l'intervalle il est nécessaire de pouvoir accueillir les enfants et le centre de santé dans des conditions optimales.
- Démolition et reconstruction du pavillon maternelle du Paradis des Enfants. Ce pavillon, préfabriqué et récupéré de l'Expo '58, a largement dépassé sa limite de vie. Il est nécessaire d'accueillir les 4 classes qui s'y trouvent. Les travaux devraient démarrer en mars 2017 pour s'achever en novembre 2017.
- Démolition et reconstruction de l'aile maternelle du Paradis des Enfants. Cette aile est actuellement occupée par des classes de maternelle, les bureaux du secrétariat et de la direction, des locaux pédagogiques et du gardien de parc. Cette aile date de 1948 et 1966, et est gourmande en énergie et en volume avec énormément de volume perdu. La démolition de cette aile permettrait d'augmenter la capacité de l'école de 6 à 8

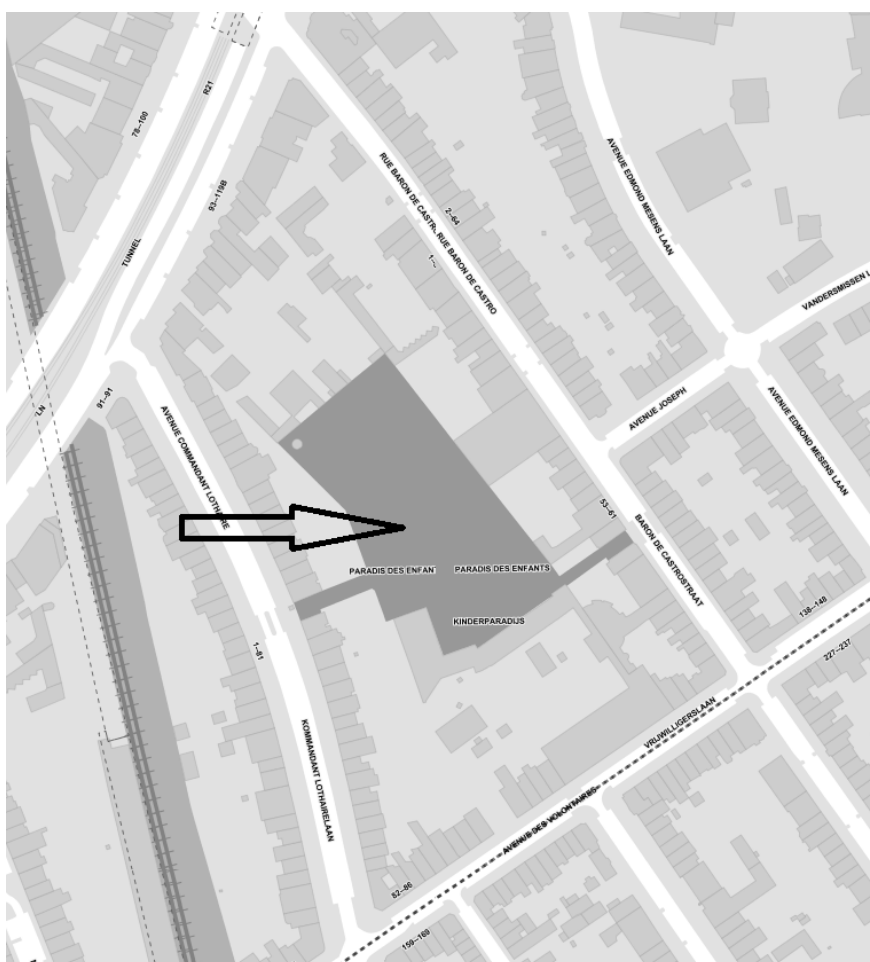
classes. Les travaux devraient démarrer en janvier 2020 pour se terminer fin 2021.

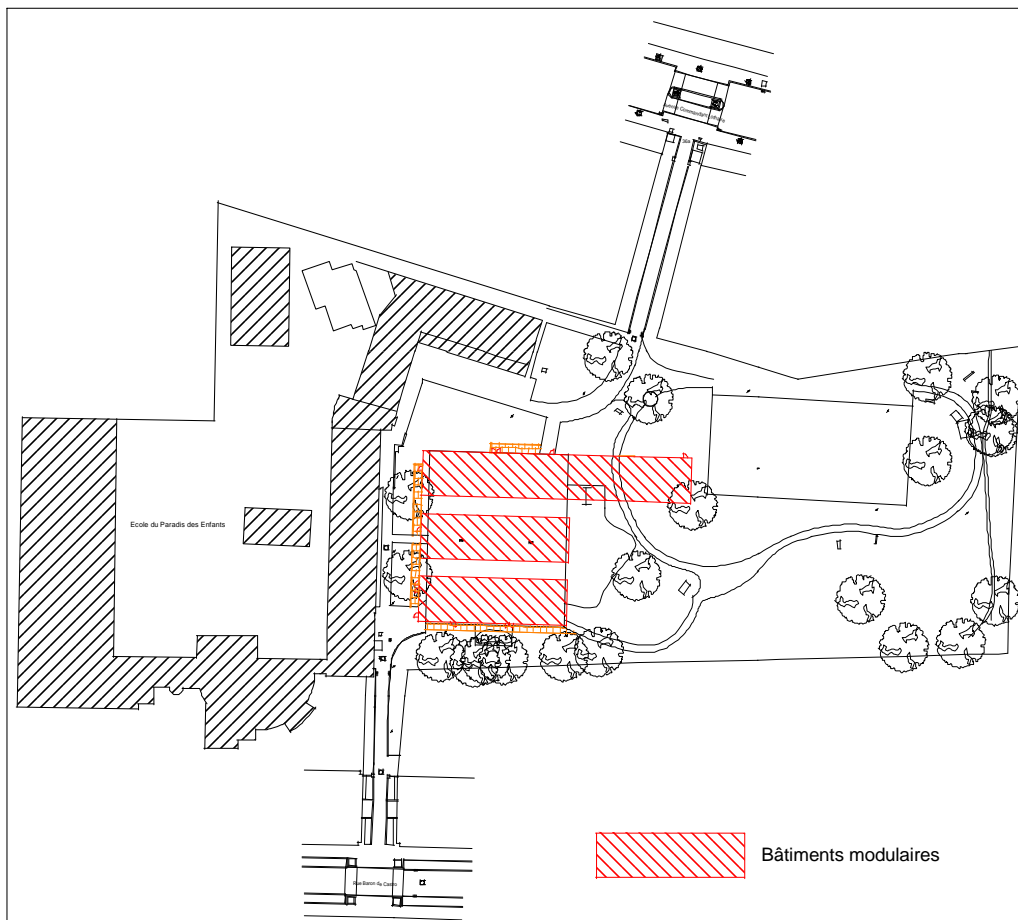
- Création de classes d'immersion. A partir de l'année scolaire 2016-2017, l'école ouvrira chaque année une classe d'immersion. Cela démarre avec la 3<sup>ème</sup> maternelle pour s'achever à l'année scolaire 2022-2023 avec l'ouverture de la 6<sup>ème</sup> primaire. Les locaux actuels ne permettent pas d'accueillir ces classes.

Compte tenu de cette programmation, il est nécessaire de pouvoir reloger les personnes dont les bâtiments disparaissent temporairement. Du fait de la grande surface nécessaire, le parc du Paradis des Enfants, et plus particulièrement son terrain de basket, est le plus apte à recevoir des bâtiments modulaires.

### 3. Situation parc du Paradis des Enfants

La parcelle cadastrale est occupée par les bâtiments de l'école du Paradis des Enfants, ainsi que par un parc accessible au public et servant également de cour de récréation pour les enfants de l'école. Le parc est équipé avec deux terrains de basket, trois terrains de mini-foot, un parcours de fitness et une plaine de jeux pour les 6-12 ans.





#### **4. Calendrier de réalisation du projet.**

Les installations devront idéalement être opérationnelles pour le mois de février 2017. Cela implique une installation dans le courant du mois de janvier 2017.

Les bâtiments modulaires resteront en place jusqu'au début de l'année 2022, date approximative de la fin du chantier de reconstruction de l'aile maternelle du Paradis des Enfants.

Il n'est pas question de prolonger la présence de ces bâtiments au-delà de cette période de construction. Il y a une volonté claire du Collège des Bourgmestre et Echevins de remettre cette partie de parc au public à l'issue des opérations immobilières.